

Séance du Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2023

Délibération n°2023- 31- Rattachement à l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche pour l'Inspection Santé et Sécurité au travail

- Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment son article 5-1,
- Vu l'arrêté du 9 mars 2021 fixant les conditions de rattachement à l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche des inspecteurs santé et sécurité au travail des ministères chargés de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse et des sports mentionnés à l'article 5-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,
- Vu les statuts de l'INSA Hauts-de-France,

Considérant que 22 membres sur les 33 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article unique :

Le Conseil d'administration approuve le rattachement de l'INSA Hauts-de-France à l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche pour l'Inspection Santé et Sécurité au travail de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le Directeur

Armel de la Bourdonnaye

Nombre de votants : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0